

FEDERATION FRANCAISE DE TIR LIGUE REGIONALE DES PAYS DE LA LOIRE GESTION SPORTIVE



CHAMPIONNAT REGIONAL DES CLUBS ADULTES 10M LE PUY ST BONNET, le Dimanche 02 Février 2025

LIEU: Salle des Sports, 9-5 rue Victor MENARD – LE PUY ST BONNET – 49300 CHOLET Coordonnées GPS: N: 46°59'42.936" / O: 0°53'31.56"

ORGANISATION:

- Les épreuves se feront sur cible électronique SIUS.

CONDITIONS D'ADMISSION:

- Être en possession de sa licence pour la saison en cours
- Une équipe du club doit avoir participé au championnat départemental dans la discipline
- La participation au Championnat régional est obligatoire pour l'inscription au championnat de France
- Les épreuves se déroulent selon les Règlements Gestion Sportive en vigueur

INSCRIPTIONS:

- Les clubs sont priés d'envoyer la **composition des équipes** <u>avant le 18 Janvier 2025</u> <u>selon le modèle</u> **FFTir** joint au mail, obligatoirement <u>au format EXCEL.</u>

Merci de respecter la casse : le NOM en majuscules, suivi du Prénom première lettre en majuscule.

- L'engagement, 55,00 € par équipe, sera à régler par SIEL. Vous serez averti de la date d'ouverture de la plateforme.
- Les équipes sont formées de 5 tireurs (dont 1 féminine ou un jeune). Il est préférable de prévoir des remplaçants, 3 maximum.
- Chaque tireur devra tirer 30 plombs de match après essais.
- Le match se déroule en 4 heures.

HORAIRES:

- 07h30 : Remise des dossards et des badges (port obligatoire)

- 08h00 : Accès au pas de tir

MATCHS DE QUALIFICATION:

08h30 : Début de match12h30 : Fin de match



FEDERATION FRANCAISE DE TIR LIGUE REGIONALE DES PAYS DE LA LOIRE GESTION SPORTIVE



FINALES:

- 13h45 : Communication aux capitaines de l'ordre de passage des tireurs de leur club
- 14h00 : Début des tirs de finale dans l'ordre suivant :
 - -1/4 en 4 manches gagnantes
 - -1/2 finales en 4 manches gagnantes
 - -Petites en 4 manches gagnantes
 - -Finales en 4 manches gagnantes

CONTRÔLE DES ARMES:

- Non obligatoire
- De 07h30 à 09h00 (Priorité aux tireurs n° 1 de chaque équipe)

POSTES D'ECHAUFFEMENT:

- Il n'y a pas de poste d'échauffement prévu

RÔLE DU CAPITAINE:

- Il représente son équipe auprès des autorités sportives
- Il est l'interlocuteur privilégié des autorités sportives
- Il est garant du bon comportement sportif de son équipe
- Il doit respecter et faire respecter le règlement sportif du Championnat ainsi que les consignes particulières inhérentes à l'organisation
- Il doit veiller au respect des horaires

DOSSARDS ET BADGES:

- Des dossards et un badge seront remis aux capitaines lors du briefing
- Les tireurs sont dans l'obligation de porter leur dossard dès lors qu'ils sont sur le pas de tir
- Le capitaine est dans l'obligation de porter son badge durant la totalité du championnat

REPAS:

- Restauration rapide sur place, sur réservation auprès du club organisateur avant le 22 janvier 2025.

RENSEIGNEMENTS UTILES:

- CHOLET TIR SPORTIF: 02 41 71 18 07 - 06 25 49 24 38

accueil.cholet.t.s@gmail.com president@cholettirsportif.fr

- Lien utile: https://www.fftir.org/wp-content/uploads/2022/10/RGS-VN-2022-2023-CDFC-EDT.pdf

